ELECTRICES-ELECTEURS

de SAINT-PIERRE et MIQUELON

POURQUOI SUIS-JE CANDIDAT ?

Parce que je suis guidé par un souci, commun à tous les élus locaux d'initiative, d'efficacité, de responsabilité, d'indépendance.

INITIATIVE ? Depuis dix ans, nous avons dû subir les conséquences de l'incompétence de Députés métropolitains, "parachutés" dans le seul but d'assurer un siège supplémentaire à la majorité.

Il est temps que les Saint-Pierrais et Miquelonnais prennent en mains leur destinée.

EFFICACITE ? Dans le passé, nous avons tous souffert du spectacle navrant des mauvaises querelles et des procès d'intention fomentés par le Député à l'encontre du Sénateur et des élus locaux.

Vous pouvez éviter cet écueil en choisissant un Député Saint-Pierrais issu des Assemblées locales.

RESPONSABILITE ? L'expérience nous l'a prouvé : LES METROPOLITAINS PASSENT .. LES SAINT-PIERRAIS ET MIQUELONNAIS RESTENT.

En deux législatures, nous avons eu deux députés métropolitains. Aucun d'eux n'a cherché à se représenter devant vous.... et pour cause.

Cela vous montre à quel point ces Messieurs se moquent de notre destin.

Leur seul intérêt ? le titre !

INDEPENDANCE? Elle se situe au niveau des grandes formations politiques.

Si notre sympathie va vers le Parti Socialiste, nous ne lui sommes nullement inféodés. Nous n'avons jamais été - comme d'autres(qui ne l'ont pas trouvée !.....) à la recherche d'une étiquette. Je n'entends pas me prévaloir de l'investiture des socialistes métropolitains pour me faire élire à Saint-Pierre et Miquelon.

Il est certain en revanche, que nous partageons les conceptions du premier parti de FRANCE, lorsqu'il affirme le principe de "la capacité des peuples d'Outre-Mer à gérer eux-mêmes leurs propres affaires.

Nous pensons, grâce à lui, pouvoir baser désormais le développement économique de notre petit pays sur la création d'activités productrices et non sur la seule assistance.



Cela m'amène à évoquer, telles que je les conçois, les perspectives d'avenir pour Saint-Pierre et Miquelon.

1° REFORME DU STATUT DE L'ARCHIPEL

Réforme qui devra tendre vers la plus large décentralisation.

C'est la seule solution pour mettre un terme définitif à l'implantation de ces "petites féodalités" à la tête desquelles règnent en maîtres et seigneurs des "Directeurs Départementaux" plus enclins à asseoir leur dérisoire autorité, qu'à se préoccuper de l'intérêt de la collectivité auprès de laquelle ils ont été détachés pour SERVIR.

Ainsi pourrait être stoppée l'arrivée massive des Fonctionnaires Métropolitains.

DEPARTEMENTALISER c'est: Asservir les Saint-Pierrais et Miquelonnais
- les réduire à des rôles subalternes
- en définitive, leur faire perdre leur âme et leur dignité.

2° REDEMARRAGE DES ACTIVITÉS ECONOMIQUES

Ventilés par les élus locaux désormais responsables, les crédits accordés par PARIS seraient orientés vers les secteurs productifs :

- Construction de la Seconde piste et quai en eau profonde
- Aide à la pêche au large et à la pêche artisanale.
- Soutien au Tourisme à travers un Syndicat d'Initiative au dynamisme récemment renouvelé et dont les crédits ont été fortement augmentés.

Les engagements économiques internationaux auxquels nous sommes actuellement liés pourraient-être redéfinis (inconvénients maintes fois dénoncés, de l'application du tarif douanier communautaire).

3° PROGRÉS SOCIAL

- Poursuite de l'action des élus locaux au bénéfice des catégories défavorisées (Vieux travailleurs) et des familles (les inégalités dénoncées par le Conseil Général en matière d'allocations familiales doivent disparaître).

De même, l'Etat doit faire face à la montée constante du coût de la vie plus élevé qu'en Métropole, assurer à toutes les catégories sociales de plus justes rémunérations.

- Examen sérieux des problèmes posés par l'évacuation des malades à l'extérieur du Territoire.(Une subvention exceptionnelle au Crédit Sanitaire devrait permettre de supprimer le recours aux Banques, donc diminuer les intérêts versés par les emprunteurs. Dans ce même domaine la circulaire de 1926 doit retrouver sa pleine efficacité.

- Pour les jeunes, j'interviendrai à PARIS pour qu'aboutisse le projet de construction d'une patinoire municipale et celui concernant le stade annexé au Centre Culturel (dont les moyens doivent être accrus).

4° MIQUELON

L'action entreprise depuis plusieurs années par le Conseil Général commence enfin à porter ses fruits :

- modernisation récemment décidée de l'atelier de congélation(tunnels)
- Crédits FIDOM pour promouvoir l'agriculture et l'artisanat.

Je soutiendrai le projet municipal de réparation et d'agrandissement de la salle des sports (foyer et bibliothèque) et m'efforcerai d'obtenir les crédits d'investissements nécessaires pour construire un appontement à LANGLADE, aménager la route LANGLADE-MIQUELON et résoudre le problème des liaisons Inter-Iles.

Voilà quelles sont nos ambitions pour l'avenir de nos Iles -

A un moment où pourtant cet avenir peut paraître fort sombre : Le port se vide, la pêche industrielle périclite, les quarantaines victimes de la crise mondiale sont fermées.

Parce qu'il faut réagir contre l'adversité, nous avons pensé qu'il était temps de rassembler la grande majorité des Saint-Pierrais et Miquelonnais pour la DEFENSE DES INTERETS DU TERRITOIRE", comme nous l'avons déjà fait sur le plan municipal.

D'où le choix de mon suppléant, le Professeur LETOURNEL.

Certains ne s'expliquent pas cette "Rencontre". J'estime pour ma part que l'intéressé a pris là une décision courageuse, l'expérience passée lui ayant montré que, seul, un élu local peut valablement défendre ses compatriotes devant l'Assemblée Nationale comme devant le Sénat.

Emile LETOURNEL nous sera d'un grand secours, surtout à un moment où l'hôpital s'apprête à être "coiffé" par un Conseil d'Administration où les élus locaux seront représentés.

En votant PLANTEGENEST-LETOURNEL, vous voterez pour des compatriotes dont les problèmes sont les vôtres. Ils défendront, aux côtés des Assemblées locales votre dignité et votre foi dans l'avenir du Territoire.

Marc PLANTEGENEST	Suppléant: Emile LETOURNEL
Président de la Commission Permanente	Professeur Agrégé d'Orthopédie
Adjoint au Maire de Saint-Pierre	Chirurgien des Hopitaux de PARIS

IMPRIME AU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF